AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C0737
FR0004050300-FS0317

24 mars 2016

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

GROUPE OPEN

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 24 mars 2016, le concert composé du groupe familial Sebag et de la société SC Double Impact Investissement[1] (14 rue Pelouze, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 21 mars 2016, les seuils de 1/3 et de 30% des droits de vote et de 25% du capital de la société GROUPE OPEN et détenir 1 789 648 actions GROUPE OPEN représentant 3 204 296 droits de vote, soit 20,89% du capital et 28,31% des droits de vote de cette société[2].

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Frédéric Sebag	1 368 625	15,97	2 737 250	24,18
SC Double Impact Investissement	375 000	4,38	375 000	3,31
Autres membres du groupe familial	46 023	0,54	92 046	0,81
Total concert	**1 789 648**	**20,89**	**3 204 296**	**28,31**

À cette occasion, M. Frédéric Sebag a déclaré avoir franchi individuellement en baisse les seuils de 25% des droits de vote et 20% du capital de la société GROUPE OPEN.

Ces franchissements de seuils résultent de cessions d'actions GROUPE OPEN hors marché.

———

[1] Contrôlée par M. Frédéric Sebag.
[2] Sur la base d'un capital composé de 8 568 249 actions représentant 11 319 167 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.